ABIII SOLUTIONS

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 100 euros

1 rue des Sœurs

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

895 196 863 RCS STRASBOURG

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1ER SEPTEMBRE 2025

Transfert du siège social

L'an 2025,
Le 1ER septembre,
A 10 heures,

Monsieur Abhijit, Sudam SHIVEKAR
Né le 24 juillet 1978 à PUNE (INDE)
De nationalité indienne,
demeurant 9 rue du Jet d'Eau, 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN,

Associé Unique de la société ABIII SOLUTIONS,

Après avoir exposé que :

- Après avoir déménagé et qu'il conviendrait de transférer le siège social du 1 rue des Sœurs - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN au 9 rue du Jet d'Eau - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des Statuts,

- modification de l'article 27 des Statuts

- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

AS

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Abhijit SHIVEKAR, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 1 rue des Sœurs - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN au 9 rue du Jet d'Eau - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN et, cela à compter de ce jour.

En conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 9 rue du Jet d'Eau - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide de modifier l'article 27 – Nomination du Président des statuts, afin de mettre à jour l'adresse personnelle du Président.

Désormais, cet article sera rédigé ainsi :

ARTICLE 27 – NOMINATION DES DIRIGEANTS

Nomination du Président

Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

- Monsieur Abhijit SHIVEKAR
Né le 24 juillet 1978 à Pune (Inde)
Demeurant 9 rue du Jet d'Eau - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Monsieur Abhijit SHIVEKAR accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Abhijit SHIVEKAR
L'Associé Unique


Abhijit SHIVEKAR (Oct 2, 2025 20:05:04 GMT+2)

AS
AS

Procès-verbal des décisions de l'associé unique - Transfert du siège - ABIII SOLUTIONS

Final Audit Report 2025-10-02

Created:	2025-10-02
By:	kevin SENSFELDER (sensfelder@cabinetgs.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAIV3k2ddGkVEF01al7XgJVDhLv2eEskcS

"Procès-verbal des décisions de l'associé unique - Transfert du siège - ABIII SOLUTIONS" History

Document created by kevin SENSFELDER (sensfelder@cabinetgs.com)
2025-10-02 - 9:34:10 AM GMT

Document emailed to Abhijit SHIVEKAR (shivekarabhijit@abiii.net) for signature
2025-10-02 - 9:34:14 AM GMT

Email viewed by Abhijit SHIVEKAR (shivekarabhijit@abiii.net)
2025-10-02 - 6:04:37 PM GMT

Document e-signed by Abhijit SHIVEKAR (shivekarabhijit@abiii.net)
Signature Date: 2025-10-02 - 6:05:04 PM GMT - Time Source: server

Agreement completed.
2025-10-02 - 6:05:04 PM GMT

Adobe Acrobat Sign